



SPEECH • DISCOURS • DISCURSO • خطابات

REMARQUES FINALES

par

Madame Mireille BALLESTRAZZI

Vice - Présidente pour l'Europe du Comité Exécutif d'INTERPOL

41ème Conférence Régionale Européenne

Tel-Aviv, Israël, 10 mai 2012

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur général de la Police d'Israël

Monsieur le Directeur des services d'investigations et du renseignement de la police d'Israël,

Monsieur le Secrétaire Général

Madame et messieurs les membres du Comité Exécutif,

Mesdames et Messieurs les Chefs de police,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Bureaux Centraux Nationaux (B.C.N),

Cher(e)s Collègues,

La 41^{ème} Conférence régionale européenne que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider arrive à son terme.

Je souhaite remercier toutes les personnes grâce auxquelles cette conférence, dans ce pays magnifique et fascinant, a été un grand succès.

En tout premier lieu, je remercie celles et ceux qui sont à l'initiative de cette conférence régionale européenne 2012: les autorités d'Israël et au premier rang desquelles, la police.

Monsieur le Directeur général de la police d'Israël, je vous exprime, en mon nom et au nom d'INTERPOL, nos remerciements les plus chaleureux. Je suis bien consciente que l'organisation d'une telle conférence requiert un énorme travail de la part du pays hôte, et je tiens à remercier toutes les femmes et tous les hommes de vos services qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts afin de nous accueillir avec le professionnalisme et l'hospitalité qui caractérisent tant votre pays.

Je voudrais également remercier les personnels du Secrétariat Général, ainsi que les interprètes et procès verbalistes qui ont contribué par la qualité de leur travail à la réussite de cet évènement.

Je félicite l'Estonie et la Hongrie pour leur élection au Comité européen, la Hongrie qui a été également choisie pour accueillir la prochaine session de notre Conférence en 2013.

Nos travaux au cours des trois derniers jours ont résulté dans l'adoption de cinq recommandations qui visent à :

- répertorier les bonnes pratiques en matière de coopération internationale sur le tableau de bord I-24/7,
- définir une approche commune pour combattre le trafic des marchandises illicites,
- promouvoir nos nouvelles règles des traitements des informations et les garanties qu'elles offrent en matière de protection des données.
- Mettre en œuvre des actions concrètes dans les domaines de la lutte contre la cybercriminalité d'une part, et contre le terrorisme d'autre part.

En ce qui concerne la cybercriminalité, les risques que ce phénomène fait peser sur notre sécurité et son impact néfaste sur nos économies nécessitent de notre part une approche commune et une réponse coordonnée.

Nous ne pouvons pas accepter que le monde virtuel soit un monde sans lois et sans protection pour nos concitoyens.

Je me félicite que nos débats sur ce sujet aient abouti à l'adoption d'une recommandation qui apporte des réponses concrètes sur ce que nous devons mettre en place, tant au niveau régional que mondial pour endiguer l'essor de la cybercriminalité.

Le Centre Spécialisé dans la criminalité numérique qui sera créé au sein du *Complexe Mondial INTERPOL pour l'Innovation* à Singapour ainsi que le *Centre Européen de lutte contre la cybercriminalité* à Europol constitueront des avancées majeures. Ces deux initiatives apporteront à la communauté policière internationale toute entière, une véritable valeur ajoutée en leur offrant, non seulement une plateforme pour des activités opérationnelles coordonnées, mais également une composante analytique afin de mieux appréhender l'évolution de la menace, en complémentarité de formations spécialisées.

La coordination de ces initiatives, comme le préconise la recommandation adoptée, est en effet une condition *sine qua non* d'une plus grande efficacité dans la lutte contre toutes les formes de la criminalité transnationale – et contre la cybercriminalité en particulier.

C'est dans la recherche de ces synergies que les travaux de la Conférence Régionale Européenne prennent tout leur sens.

En second lieu, je retiens également de nos travaux les présentations données hier par le Directeur général de la police nationale française et par le Président du BKA allemand.

Face aux attaques menées contre nos concitoyens, qui ont donné lieu à des bilans lourds en terme de vies humaines, force est de constater qu'aucun de nos pays n'est à l'abri de telles attaques commises par un ou plusieurs individus sans affiliation terroriste connue.

Dans les deux cas présentés, les enquêtes menées de manière exemplaire, les échanges d'informations, et les différents recoupements opérés, notamment en matière de balistique et d'investigations informatiques, ont permis d'identifier leurs auteurs et d'éviter de nouvelles victimes.

L'identification des crimes et de leurs auteurs constitue une priorité pour INTERPOL qui met des outils et des services opérationnels à votre disposition dans ce but. Je vous engage vivement à alimenter et consulter les bases de données globales d'INTERPOL dans votre travail quotidien. Cela contribuera à effectuer des rapprochements et évitera de nouveaux crimes.

Nos débats ont également évoqué le thème des partenariats, et la manière dont ils contribuent à la réalisation des objectifs de l'Organisation.

Le Secrétariat Général est bien évidemment acquis à l'établissement de principes et de procédures permettant de recevoir des contributions en provenance du secteur privé, en total conformité avec les règles constitutives de notre Organisation.

Ces principes et procédures sont d'ailleurs en cours d'élaboration et seront présentés à l'occasion des prochaines réunions statutaires de notre Organisation - le Comité Exécutif et l'Assemblée générale.

Cela n'exclut pas, bien sûr, des échanges bilatéraux avec les pays membres qui ont exprimé un intérêt particulier sur cette question.

En conclusion, mesdames et messieurs, cher(e)s collègues, ce sont des liens professionnels qui nous ont réunis au cours des trois jours de cette conférence que j'ai eu l'honneur de présider, mais pour moi, ce sont avant tout des liens de respect et d'intelligence, des liens d'estime réciproque et de projets communs.

Oui, nous avons la responsabilité commune de faire que nos concitoyens vivent dans un monde toujours plus sûr.

C'est l'essence de la vision du Président, Mr KHOO Boon Hui, et du Secrétaire général Mr Ronald Noble, dont je tiens à souligner les efforts au quotidien pour renforcer l'efficacité de la coopération policière internationale.

Quand je vois la force de tout ce qui nous rassemble au sein d'INTERPOL, je suis fière d'y contribuer avec vous.

Mesdames et Messieurs, mes cher(e)s collègues, je vous souhaite bon retour dans vos pays respectifs et vous remercie de votre attention.